

## Table des matières

Introduction.....	2
Historique.....	3
Finalités.....	3
Analyse du public et de l'environnement.....	4
Public visé.....	4
Missions .....	5
Objectifs généraux.....	5
Objectifs spécifiques.....	6
Moyens.....	7
1. Moyens d'action.....	7
1.1. Soutien scolaire et accompagnement des devoirs.....	7
1.2. Temps de l'inscription.....	7
1.3. Ateliers philo.....	8
2. Moyens humains.....	8
2.1. Les coordinatrices de l'EDD.....	8
2.2. L'équipe d'animation .....	9
2.3. Réunions d'équipe.....	10
2.4. Formations .....	10
3. Moyens financiers.....	11
4. Infrastructure .....	12
5. Moyens didactiques et pédagogiques .....	13
5.1. Matériel didactique et pédagogique.....	13
5.2. Valorisation du travail du jeune .....	13
5.3. Pédagogie basée sur l'autonomie dans le travail.....	13
Un horaire adapté.....	14
Participation des jeunes.....	14
Partenaires.....	14
Ecoles.....	14
Parents.....	15
Associations.....	15
Publicité.....	16
Pertinence du projet pédagogique par rapport au public et au besoin.....	16

# Antenne Scolaire du service Prévention

## EDD de l'Antenne Scolaire

### Projet pédagogique

#### **Introduction**

L'EDD a ouvert ses portes pour la première fois durant l'été 2005. Elle a été créée à l'initiative du médiateur scolaire qui voulait à l'époque proposer un soutien scolaire aux élèves du secondaire car il n'existait pas encore de lieu offrant ce type d'aide pour les jeunes du secondaire à Woluwe-Saint-Lambert. Cela ne répondait donc pas directement à une demande des jeunes ou des parents mais plutôt à une volonté de créer quelque chose d'innovant dans la commune.

Elle a depuis beaucoup changé, s'adaptant au fil des années à l'observation, par les coordinatrices et/ou les animateurs, de besoins spécifiques, comme la nécessité d'engager des animateurs supplémentaires et possédant des compétences spécifiques dans certaines matières afin d'offrir aux jeunes un meilleur encadrement, d'organiser des réunions d'équipe régulières pour impliquer chacun dans la construction du projet mais aussi dans la réflexion, de créer une fiche d'adhésion au fonctionnement de l'école de devoirs afin de responsabiliser les jeunes par rapport à l'engagement qu'ils prennent et d'assurer un suivi plus régulier des jeunes afin de mieux comprendre avec eux quels sont leurs besoins mais également pour évaluer ensemble l'aide qui leur est offerte. Désormais, l'EDD de l'Antenne Scolaire veut avant tout offrir aux jeunes une structure de travail encadrante et soutenante. C'est pour cette raison que l'équipe s'est vue renforcée par l'engagement d'animateurs volontaires supplémentaires.

L'objectif principal de l'EDD de l'Antenne Scolaire est de favoriser le développement intellectuel du jeune, en insistant particulièrement sur les valeurs qui fondent le projet du service, à savoir l'égalité des chances, l'accès à l'autonomie, la valorisation du travail du jeune, le respect mutuel, la citoyenneté et l'entraide. La demande de reconnaissance auprès de l'ONE dans le courant de l'année 2009 – 2010 s'intègre dans l'idée d'un projet pensé et

construit en équipe, tenant compte des difficultés rencontrées par le public visé, mais aussi de la volonté du bourgmestre de la commune, de qui dépend directement le service.

## Historique

L'école de devoirs a été créée durant l'été 2005. A cette époque, le médiateur scolaire de l'asbl (devenue service communal aujourd'hui) avait proposé d'ouvrir une « école de devoirs » pour aider les jeunes ados qui devaient préparer une seconde session d'examens pour le mois de septembre.

Après cette première expérience qui fut très bien accueillie par les jeunes et leurs parents (notamment par rapport à la réussite des examens de passage), l'école de devoirs s'est petit à petit structurée, s'adressant davantage aux jeunes ayant besoin d'aide dans la compréhension et la réalisation de leurs travaux scolaires durant l'année. L'école de devoirs était à ce moment ouverte aux élèves des trois premières années du secondaire, les mardis et jeudis, de 16h00 à 17h30.

En novembre 2005, une animatrice bénévole néerlandophone a été engagée pour aider les élèves dans leur compréhension du néerlandais et de l'anglais.

En mai 2006, l'équipe s'est vue renforcée par l'engagement d'une psychologue au sein du service communal.

Le médiateur à l'origine de l'école de devoirs a quant à lui quitté le service en septembre 2006, sans être remplacé, le service ayant subi de nombreux changements au niveau de l'équipe et la fonction de médiateur scolaire ne trouvant plus sa place au sein du service.

Au cours des 2 dernières années scolaires, 4 nouveaux bénévoles ont été engagés pour venir renforcer l'aide apportée aux jeunes.

Enfin, en mars 2008, une seconde psychologue a intégré le service. Celui-ci a adopté depuis la nouvelle dénomination d' « Antenne Scolaire du service Prévention ». En annexe se trouve l'organigramme du service Prévention (Cfr. Annexe n° 1) situant plus clairement la position de l'Antenne Scolaire au sein du service, et de l'EDD au sein de l'Antenne Scolaire.

## **Finalités**

Les finalités de l'école de devoirs recourent en partie celles de l'Antenne Scolaire puisqu'elle est un des projets initiés par l'équipe.

- 1.Lutter contre le décrochage scolaire.
- 2.Lutter contre les inégalités socio-économiques.

## **Analyse du public et de l'environnement**

L'EDD de l'Antenne Scolaire est située dans la deuxième couronne de la région bruxelloise, à Woluwe-Saint-Lambert, commune d'un peu plus de 50000 habitants. La commune est multiforme, tant par l'habitat (maisons, villas, appartements dans des cités de logements sociaux) que par les caractéristiques socio-économiques de la population. La population de la commune est multiculturelle, la proportion d'étrangers y est d'à peu près 30 %. Le taux de chômage a atteint 10.7 % en 2008, ce qui est inférieur à la moyenne bruxelloise (19.3 % en 2008). Cependant, ces proportions ne sont pas représentatives des populations vivant dans les trois cités de logements sociaux. On trouve à Woluwe-Saint-Lambert une dualité sociale et c'est sans doute pour cette raison qu'il y existe de nombreuses initiatives visant à lutter contre les inégalités de certains quartiers, grâce à un réseau associatif local actif. L'EDD a été implantée dans un de ces quartiers d'habitations sociales, le quartier Andromède. Woluwe-Saint-Lambert est aussi une commune qui privilégie la vie culturelle avec de nombreux centres créatifs et culturels.

Les écoles primaires de Woluwe-Saint-Lambert, tous réseaux confondus, sont au nombre de 20, et de 6 pour les écoles secondaires.

## **Public visé**

L'école de devoirs est ouverte aux élèves des 2 premiers degrés du secondaire. Néanmoins, étant donné son appartenance au service Prévention qui est un service communal, elle ne peut accueillir que des jeunes scolarisés ou domiciliés à Woluwe-Saint-Lambert. Elle privilégie par ailleurs l'accès aux élèves en difficulté scolaire (échecs répétés, mauvaise compréhension de certaines matières, démotivation, perte de sens par rapport aux

apprentissages et à l'école) et dont les parents n'ont pas les moyens financiers pour inscrire leur enfant dans des structures d'aide telles que des cours particuliers car son principal objectif est de lutter contre le décrochage scolaire et l'exclusion sociale. Les élèves de l'EDD sont majoritairement des habitants de la commune, tous quartiers confondus. Les jeunes arrivent à l'école de devoirs par le bouche-à-oreille (cercle familial ou amical) ou sur les conseils d'un de nos partenaires (directions d'école, CPMS, Service Famille-Jeunesse de la Police, services de médiation scolaire, etc.).

Les jeunes de l'EDD viennent y chercher un lieu propice à l'étude et au travail, mais également une aide dans la réalisation et la compréhension de leurs travaux scolaires. Pour beaucoup d'entre eux, l'élaboration d'une méthode de travail appropriée est nécessaire. Elle se construit petit à petit avec le jeune, de manière informelle, au fil de ses interrogations et incompréhensions, en veillant à rester à l'écoute de son comportement face aux apprentissages. Il s'agit essentiellement de petits conseils provenant de l'expérience personnelle des animateurs en situation d'apprentissage. Ces conseils leur sont proposés afin qu'ils puissent éventuellement les adapter à leur manière de travailler et élaborer eux-mêmes, à partir de ces conseils, leur propre méthode de travail.

## **Missions**

- Favoriser le développement intellectuel du jeune.
  
- Favoriser le développement et l'émancipation sociale du jeune.
  
- Favoriser la créativité du jeune, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions.
  
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

## **Objectifs généraux**

- 1.Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire
  
- 2.Aider les jeunes à redonner sens aux apprentissages et aux savoirs.

3. Accompagner les jeunes en perte de projets personnels (se manifestant notamment par un décrochage scolaire) vers une réflexion et une reprise de projet.

4. Travailler en réseau avec les différents acteurs concernés par les questions scolaires

5. Développer des projets de sensibilisation et de prévention.

## **Objectifs spécifiques**

1. Initier les jeunes à une citoyenneté active et responsable en encourageant des relations fondées sur la coopération, le partage, l'entraide et le respect mutuel.

2. Aider les jeunes à construire des outils pédagogiques efficaces afin qu'ils se les approprient

3. Aider les jeunes à devenir plus autonomes dans leur travail.

4. Valoriser le travail des jeunes et veiller à renforcer la confiance et l'estime de soi, conditions de la réussite scolaire.

5. Aider les jeunes à (re)prendre goût aux apprentissages.

6. Offrir aux jeunes un espace-temps leur permettant d'investir leurs pensées et de développer la réflexion et le jugement.

# Moyens

## 1. Moyens d'action

### 1.1. Soutien scolaire et accompagnement des devoirs

Aide dans la réalisation et la compréhension des travaux scolaires. Les animateurs sont présents afin de répondre aux demandes éventuelles des jeunes (demandes d'explications, de correction, d'accompagnement dans la révision d'une matière), de les solliciter et de les soutenir dans leur travail mais aussi afin de les sensibiliser à l'anticipation du travail à réaliser.

### 1.2. Temps de l'inscription

L'inscription du jeune se fait lors d'une rencontre entre une coordinatrice de l'EDD, le jeune et ses parents ou les personnes responsables de celui-ci. Ce temps permet de présenter oralement à la famille le projet de l'EDD, de lui faire part des conditions d'inscription, des droits et devoirs réciproques de chacun, mais également de prendre connaissance de la situation actuelle du jeune (scolaire, mais aussi familiale et sociale si la famille le souhaite). Au cours de cet entretien, les objectifs généraux de l'EDD sont replacés dans le contexte plus global du travail de l'Antenne Scolaire.

Un premier document reprenant les coordonnées de l'élève, de ses parents/tuteurs, de l'établissement dans lequel il est scolarisé, du type d'enseignement et de l'option qu'il a choisi est rempli avec la responsable lors de cette rencontre. Ce document prévoit également un espace destiné à analyser la demande, en interrogeant la famille sur l'origine et les raisons de cette demande. Ensuite, la charte de l'EDD<sup>1</sup>, reprenant le cadre de travail de l'EDD ainsi que les droits et devoirs du jeune, de ses parents, des animateurs et responsables de l'EDD, est lue et expliquée à la famille, avant signature par chacune des personnes présentes. La signature de la charte est un acte visant à responsabiliser le jeune et ses parents face à l'engagement qui est pris, mais également à signifier à la famille l'engagement que prend l'équipe envers elle. Une copie de ce document est ensuite remise au jeune et à ses parents.

Après avoir rempli les différents documents d'inscription<sup>2</sup>, le jeune remplit un questionnaire<sup>3</sup> qui porte sur ses motivations et ses attentes à propos de son intégration au sein de l'EDD.

---

1 Voir annexe 2

2 Voir annexe 3

3 Voir annexe 4

Ce questionnaire permettra à l'équipe de mieux connaître le jeune et ses motivations et permettra également, lors des évaluations, de mieux comprendre l'évolution du jeune.

Enfin, une version accessible et synthétique du projet pédagogique est remis à la famille.

L'entretien se termine par un temps de « questions-réponses » afin de permettre à la famille d'éclaircir certains points qui n'auraient pas été compris. Le jeune et ses parents sont également invités à la fin de l'entretien à faire parvenir à l'une des responsables le dernier bulletin du jeune, non pas pour mettre en avant les difficultés qu'il rencontre mais bien pour ouvrir la réflexion et le dialogue autour de ses difficultés, et pour trouver ensemble les moyens de placer ses compétences et ses ressources au centre de son travail.

### *1.3. Ateliers philo*

Une fois par semaine, des ateliers philo sont proposés aux jeunes fréquentant l'EDD (6 participants maximum par atelier).

Ces ateliers d'une durée approximative d'une heure sont animés par l'une des coordinatrices qui utilise comme outil de médiation le jeu «La 8<sup>ème</sup> dimension», co-conçu par Valorémis et une équipe de soignants du département « adolescents » d'un hôpital français.

Le jeu<sup>4</sup> se présente sous forme de cartes-questions abordant 7 thèmes différents (famille-proches, valeurs-symboles, amis-copains, scolarité-travail, société-modes de vie, personne-individu, institutions-règles). Ce jeu, qui se déroule dans un système d'échanges et de reconnaissance des pensées de chacun, dans un cadre garanti par la présence d'une coordinatrice et dans un espace-temps donné, autorise la réflexion et le jugement. Il permet aux jeunes, dans un cadre ludique et convivial, d'accéder à leurs représentations mentales et facilite également dans certains cas la verbalisation et l'expression de leurs pensées.

Par ailleurs, les jeunes apprennent par ce jeu à écouter la parole des autres et c'est à partir de cet échange respectueux que la pensée pourra être relancée.

## **2. Moyens humains**

### *2. 1. Les coordinatrices de l'EDD*

Deux coordinatrices qualifiées (cf. reconnaissance ONE), engagées par la commune en tant que psychologues de l'Antenne Scolaire du service Prévention, travaillent à 1/3 temps sur le

<sup>4</sup> Il s'agit d'un plateau composé de 7 territoires (type jeu de l'oie). En fonction du nombre obtenu en jetant le dé, le jeune est invité à piocher une carte de questions correspondant au territoire sur lequel il a posé son pion. Chacun des joueurs est invité à émettre son avis (tout en ayant toujours la possibilité de ne pas répondre à certaines questions) et dans un second temps à le confronter à celui des autres.

projet de l'EDD. Au sein de l'EDD, elles représentent l'Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert, institution vers laquelle elles relayent les informations importantes et les décisions à prendre.

La fonction de coordinatrice de l'EDD implique par ailleurs la prise en charge globale de l'organisation de l'EDD, à savoir tout ce qui a trait à la mise en place des projets (réflexions, propositions et développement), à la gestion administrative et logistique de l'EDD, à l'organisation des goûters durant l'année et en fin d'année scolaire, au recrutement, à l'encadrement des bénévoles et à l'organisation et animation des réunions d'équipe. Les coordinatrices ont également en charge les entretiens d'inscription, mais aussi les entretiens qui ont lieu tout au long de l'année (évaluations et entretiens de suivi des jeunes) et constituent le point de contact des parents et des écoles.

## *2.2. L'équipe d'animation*

L'équipe est actuellement composée de cinq animateurs (année 2008 – 2009), dont un qualifié, qui s'investissent dans le projet de l'EDD à raison de 11 heures par mois (2h30/semaine + 1h de réunion/mois). Etant donné que l'école de devoirs peut accueillir 15 jeunes, l'équipe d'animateurs devrait idéalement être constituée d'au minimum six animateurs (trois le mardi et trois le jeudi) mais, comme dans toute équipe, des changements, notamment au niveau des disponibilités de l'un ou l'autre membre, peuvent survenir. Cependant, l'équipe reste relativement stable au cours de l'année étant donné que les animateurs s'engagent moralement par la signature d'une charte<sup>5</sup> à s'investir dans l'école de devoirs pour une période d'une année scolaire.

Leur activité consiste à aider et à accompagner les jeunes qui fréquentent l'EDD dans la réalisation et la compréhension de leurs travaux scolaires, à les amener à mettre en place une méthodologie efficace et à leur faire découvrir et comprendre le sens des apprentissages et des matières. Les animateurs sont présentés à chaque jeune comme étant des personnes vers lesquelles ils peuvent se tourner lorsqu'ils ont besoin d'une aide dans une matière particulière. Au-delà de ces objectifs pédagogiques, les animateurs étant des adultes responsables d'un groupe de jeunes et, agissant dans le cadre d'une action citoyenne, ils soutiennent le développement et l'ancrage des notions de respect de soi et des autres.

Les activités et rôles des animateurs expliquent que chacun d'entre eux dispose à la fois de compétences pédagogiques (capacités à transmettre des savoirs et connaissances dans

5 Voir annexe 5 (Convention de collaboration)

certaines matières telles que math, sciences, français ou langues) et de compétences et qualités relationnelles (empathie, valorisation des compétences, soutien, patience,...) qui, mises ensemble, donnent aux jeunes le sentiment d'être les acteurs de leurs apprentissages, tout en bénéficiant à chaque instant de l'attention bienveillante des différents membres de l'équipe.

### *2.3. Réunions d'équipe*

Une heure par mois, les animateurs et coordinatrices de l'école de devoirs se réunissent afin de faire le point sur l'état actuel de l'EDD, de réfléchir aux perspectives d'évolution des projets actuels et à la mise en œuvre d'éventuels projets futurs et de discuter en équipe de certaines situations individuelles. Ces réunions constituent également le moment adéquat pour se transmettre des informations importantes ou pour prendre connaissances des demandes éventuelles des animateurs qui peuvent nécessiter le relais à l'administration communale.

Notons enfin que l'équipe suit une éthique de travail reprise dans le code de déontologie de l'animateur en EDD<sup>6</sup>, qui est expliquée et remise aux animateurs lors de leur engagement.

### *2.4. Formations*

La formation de base des animateurs est variée (droits, physique, traduction, comptabilité,...) mais les coordinatrices accordent moins d'importance aux diplômes obtenus qu'à leurs capacités à fournir des explications claires dans des matières spécifiques, ainsi qu'à leur aptitude à créer une relation de confiance avec les jeunes.

En termes de formation complémentaire, les animateurs se voient offrir par la commune la possibilité, s'ils le souhaitent, de participer à des formations propres à leur fonction au sein de l'école de devoirs.

Quant aux coordinatrices, elles ont déjà suivi chacune une formation spécifique, utiles à leur travail au sein de l'école de devoirs et restent attentives aux formations proposées par la CEDD afin de participer et de proposer aux animateurs de participer à celles qui leur semblent utiles pour enrichir le travail au sein de l'école de devoirs.

---

6 Voir annexe 6

Formations déjà suivies par les coordinatrices :

--> *Formation d' « Initiation en gestion mentale »* : Cette formation a permis aux coordinatrices de se familiariser avec certaines notions importantes et applicables directement en EDD. Parmi celles qui ont été abordées, il y a celle de « mise en projet », très importante en EDD car elle permet de préparer les jeunes à ce qu'ils vont faire et à la manière dont ils vont le faire. Cette formation a également été une manière de les sensibiliser aux étapes de l'apprentissage, aux différentes manières d'apprendre qui existent et d'en tenir compte lors du travail avec un jeune. Enfin, la rencontre avec d'autres travailleurs d'EDD a permis aux coordinatrices de s'ouvrir à d'autres modes de fonctionnement et d'intégrer certains éléments au sein de l'EDD, comme le temps d'accueil ou la systématisation des réunions d'équipe.

--> *Formation à la gestion et à l'encadrement d'une équipe de volontaires* :

Le travail et les responsabilités des animateurs volontaires, mais également le souhait d'agrandir l'équipe ont amené les coordinatrices à se questionner sur différents points: comment recruter des animateurs bénévoles? Peut-on les sélectionner? Comment donner de la valeur à ce qu'ils font et, dès lors, soutenir leur motivation? Sur base des représentations sur les bénévoles et des réflexions qui en ont émané, cette formation a fourni les outils adéquats pour donner sens au travail volontaire au sein de l'équipe, pour proposer un encadrement plus adéquat à l'équipe, mais également pour mettre en place certains dispositifs (entretiens plus structurés au niveau du recrutement, rédaction d'une convention de travail bénévole,...).

### **3. Moyens financiers**

L'EDD faisant partie intégrante de l'Antenne Scolaire du service Prévention qui est un service communal, les moyens financiers dont elle dispose sont ceux du budget communal, et plus particulièrement du sous-budget prévention. La majeure partie de ces moyens financiers sont mis à disposition par le Contrat de Prévention par lequel le service Prévention est lié à la Région de Bruxelles-Capitale.

En ce qui concerne les frais de personnel, ils consistent en 2 personnes niveau A temps plein, subsidiées à plus de 90 % par la Région de Bruxelles Capitale, mais seul 1/3 de ces

deux temps pleins sont affectés au projet de l'école de devoirs. Une personne supplémentaire à mi-temps serait toutefois souhaitable pour permettre d'ouvrir l'école de devoirs trois jours par semaine, ainsi que pour assurer le suivi administratif.

Au niveau des frais de fonctionnement, ils ont été évalués à 2.500 EUR lors du dernier contrat (2008), mais peuvent varier d'une année à l'autre, selon les projets.

Enfin, en ce qui concerne les frais d'investissement (achat de matériel lourd comme des tables, des chaises, etc.), il existe un budget global pour le service tout entier qui est également subsidié par la Région de Bruxelles Capitale. Chaque année, ce budget est partagé entre les différentes branches du service, selon les besoins. Cependant, ce budget n'est pas suffisant pour répondre à toutes les dépenses, comme par exemple le défraiement des animateurs bénévoles.

#### **4. Infrastructure**

L'EDD se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Antenne Scolaire. Il s'agit d'un local polyvalent puisque, en plus des élèves de l'EDD, il accueille également les mercredis après-midi et les samedis, ainsi que durant les vacances scolaires, des groupes d'enfants et d'adolescents du quartier qui participent à des animations qui leur sont proposées par deux services communaux différents. Ces animations sont des activités indépendantes de l'EDD, mais les jeunes inscrits à l'EDD y ont également accès en tant qu'habitants de la commune.

L'EDD est très visible dans le quartier car il s'agit d'un local vitré donnant directement sur la rue, ce qui est primordial par rapport à l'accessibilité pour tous défendue par l'équipe.

Actuellement, l'EDD possède cinq grandes tables sur lesquelles 4 élèves peuvent travailler en même temps. Elles sont disposées de manière à favoriser une ambiance studieuse mais conviviale. L'aide que chacun peut amener aux autres se voit ainsi favorisée. Un grand tableau blanc est également mis à disposition pour les aider visuellement dans la compréhension de certaines matières.

Du nouveau matériel (tables et chaises) est attendu pour la prochaine rentrée scolaire afin de rendre l'espace encore plus adapté au travail des jeunes. Dans le fond du local, un espace « détente » a été aménagé et une armoire remplie de quelques dizaines de livres est mise à disposition des jeunes.

L'école de devoirs est facilement accessible en transports en communs et, étant située au rez-de-chaussée d'un immeuble, elle peut accueillir des élèves présentant un handicap

physique (accès en chaise roulante). L'équipe de l'école de devoirs accepte également des jeunes présentant une déficience mentale légère pour peu qu'elle puisse leur fournir une aide adaptée (déficit mineur).

## **5. Moyens didactiques et pédagogiques**

### *5.1. Matériel didactique et pédagogique*

Du matériel pédagogique de base (dictionnaires, Bescherelle, grammaire, atlas, etc.) que les jeunes peuvent consulter à tout moment est mis à leur disposition dans une armoire. Un grand tableau blanc est également accroché au mur pour les aider visuellement dans la compréhension de certaines matières.

### *5.2. Valorisation du travail du jeune*

Le travail réalisé avec les jeunes est basé sur une valorisation de leur travail et des efforts fournis de manière à les rendre « acteurs » de leurs apprentissages.

Le système scolaire actuel utilisant très fréquemment des résultats chiffrés en termes d'évaluation, il semble difficile d'en faire totalement abstraction dans le suivi individuel des jeunes à l'EDD. Cependant, l'équipe met un point d'honneur à utiliser ces résultats de manière à favoriser une estime de soi positive et donc à aider les jeunes à renforcer leur confiance en eux, et non comme un système de « classement » ou de stigmatisations dévalorisantes. Ainsi, les résultats scolaires obtenus par les jeunes font l'objet d'une réflexion commune ayant pour but de mettre en avant les ressources internes dont il dispose et qui l'aideront à attribuer ses réussites aux efforts qu'il a fournis.

Favoriser l'entraide dans le groupe est également un moyen de valoriser et de renforcer l'estime de soi des jeunes parce que la transmission à d'autres de ce qu'ils ont appris eux-même permet de renforcer la confiance qu'ils ont en eux et de se sentir utiles. Ainsi, les animateurs encouragent les jeunes à travailler ensemble sur certaines matières et à apporter leur aide à ceux qui en auraient besoin.

### *5.3. Pédagogie basée sur l'autonomie dans le travail.*

Le travail des animateurs est guidé par l'utilisation d'une pédagogie visant à rendre le jeune plus autonome. Ainsi, l'animateur aide le jeune à trouver lui-même les réponses à ses questions, en l'encourageant à développer ses réflexions. L'animateur aide également le

jeune à comprendre ses erreurs et donc à donner sens à ce qu'il apprend. Leurs explications se fondent au maximum sur la mise en lien entre la matière et le monde extérieur, ceci permettant de susciter l'intérêt du jeune et favorisant une meilleure compréhension de la matière en y donnant sens.

Très souvent, l'animateur dispense aux jeunes des conseils pratiques<sup>7</sup> provenant de sa propre expérience face aux apprentissages. A partir de cela, le jeune peut éventuellement adapter ces conseils à son propre vécu et se les approprier afin de construire sa propre méthodologie. A nouveau, permettre au jeune de se rendre actif dans ce processus lui permettra de (re)prendre confiance en lui.

## **Un horaire adapté**

L'EDD ouvre ses portes aux jeunes tous les mardis et jeudis, de 16h00 à 18h30. L'horaire proposé est adapté à l'horaire scolaire des jeunes, qui terminent leurs cours pour la plupart aux alentours de 16h00. Ouvrir l'EDD deux fois par semaine offre d'une part aux jeunes la possibilité de trouver une aide et un soutien, mais d'autre part de pouvoir mettre en application lorsqu'ils sont seuls chez eux les conseils qui leur ont été proposés et de développer ainsi leur autonomie. Un troisième jour d'ouverture pourrait être envisagé mais cela ne semble pas encore réalisable actuellement en raison d'un manque d'effectif.

## **Participation des jeunes**

Afin de faire évoluer le projet de l'EDD de manière constructive, il est indispensable d'y intégrer l'avis des animateurs mais également des jeunes. Pour cela, ces derniers sont conviés à deux évaluations, une à Noël et une en juin. Au cours de celles-ci, les coordinatrices invitent le jeune à s'exprimer sur son intégration au sein de l'EDD et sur ce qu'elle lui apporte mais aussi ce qu'il aimerait y voir changer ou évoluer.

## **Partenaires**

### **Ecoles**

---

<sup>7</sup> Par exemple, le jeune sera systématiquement invité à aller voir au dictionnaire la signification des mots qu'il ne comprend pas

En début d'année scolaire, une note est glissée dans le journal de classe de chaque jeune afin que les titulaires et/ou enseignants soient tenus au courant de la participation à l'EDD d'un des élèves de leur classe, mais également pour qu'ils puissent entrer en contact avec les coordinatrices de l'EDD en cas de besoin, tout en respectant le secret professionnel décrit dans le code de déontologie.

## **Parents**

Une première rencontre avec les parents est organisée lors de l'inscription du jeune. Par ce premier échange, les coordinatrices souhaitent les impliquer pleinement dans le projet entrepris par leur enfant, notamment par la signature de la charte (cfr annexe n°2). De plus, l'accent est mis sur les possibilités de dialogue et d'échanges avec les coordinatrices de l'école de devoirs, qui se tiennent à leur disposition tout au long de l'année. Certains d'entre eux viennent également souvent rechercher leur enfant à l'école de devoirs, ce qui représente pour les animateurs et/ou coordinatrices une occasion supplémentaire de les rencontrer et de discuter de l'évolution de leur enfant au sein de l'EDD.

## **Associations**

Autres écoles de devoirs: L'EDD entretient des contacts avec l'école de devoirs destinée aux enfants du primaire, située dans le même quartier, afin que la transition entre les primaires et les secondaires se fasse dans les meilleures conditions possibles pour ces jeunes.

Coordination des écoles de devoirs de Bruxelles asbl: L'école de devoirs 98/100 est reprise dans le répertoire de la CEDD, ce qui permet de diffuser les informations concernant ses activités, mais également d'être tenus au courant des informations utiles (formations, conférences, débats, groupes de travail, etc.).

Service communal de Lecture Publique: Une fois par an, le Service communal de Lecture Publique propose aux jeunes de l'EDD de participer à une animation de lecture en bibliothèque, suivie de la visite d'une librairie pour y choisir un livre (grâce aux chèques-Lire offerts aux jeunes) à l'aide de conseils de professionnels.

Autres associations: Depuis sa création, l'Antenne Scolaire a établi différentes collaborations avec de nombreux acteurs intéressés de près ou de loin par les questions scolaires. L'EDD faisant partie intégrante de l'Antenne Scolaire, les associations ou autres rencontrées par l'Antenne Scolaire ont également pris connaissance de l'existence de l'EDD et il n'est pas rare que l'une d'elles orientent des jeunes qu'elles rencontrent vers l'EDD de l'Antenne Scolaire.

## **Publicité**

Des dépliants et affiches ont été réalisés pour assurer la publicité de l'Antenne Scolaire et de l'EDD auprès du plus grand nombre. Ils ont été distribués aux différents acteurs intéressés par les questions scolaires que les coordinatrices de l'EDD ont rencontrés (directions des écoles secondaires de la commune, CPMS, Centres de Santé Mentale, CASG, Maisons de Jeunes, CPAS, Cellule Famille – Jeunesse de la Police, Centre de Planning Familial, Centre de Guidance, etc.) et continueront de l'être au fil des nouvelles rencontres. Une affiche a également été placée sur la vitre du local pour que les habitants du quartier comprennent mieux les actions de l'Antenne Scolaire.

Toutes les informations concernant le travail de l'Antenne Scolaire, en ce compris l'EDD, sont également reprises sur le site Internet de la commune et sont régulièrement remises à jour.

## **Pertinence du projet pédagogique par rapport au public et au besoin**

La pertinence du projet pédagogique par rapport au public et au besoin est évalué chaque année lors de la dernière réunion d'équipe du mois de juin. Il semble important de solliciter l'avis des animateurs étant donné que le travail qu'ils font tout au long de l'année avec les jeunes les place en première position pour juger de l'adéquation du projet pédagogique avec la réalité de terrain. En fonction des observations et réflexions en équipe, les coordinatrices se chargent d'adapter le projet pédagogique afin qu'il réponde au mieux aux besoins pointés. Les observations faites tout au long de l'année, que ce soit par les animateurs, les coordinatrices, les parents des jeunes ou les jeunes eux-mêmes sont également prises en considération lors de la mise à jour du document. Le degré de satisfaction des jeunes (Comment le jeune se sent-il à l'EDD ?, quel est son avis sur son évolution au sein de

l'EDD ?, suggestions, les attentes du jeunes sont-elles rencontrées à l'EDD ?), mais également des animateurs, qui est apprécié lors des moments d'évaluation (les évaluations sont retranscrites avant d'être archivées), semble constituer un bon moyen d'évaluer l'efficacité du travail effectué. Le feedback renvoyé par les parents en fin d'année a également sa place dans l'analyse et l'évolution du projet.

---

Signatures, précédées de la mention lu & approuvé:

Les coordinatrices de l'EDD

Lu & Approuvé,

Les animateurs

Lu & Approuvé,